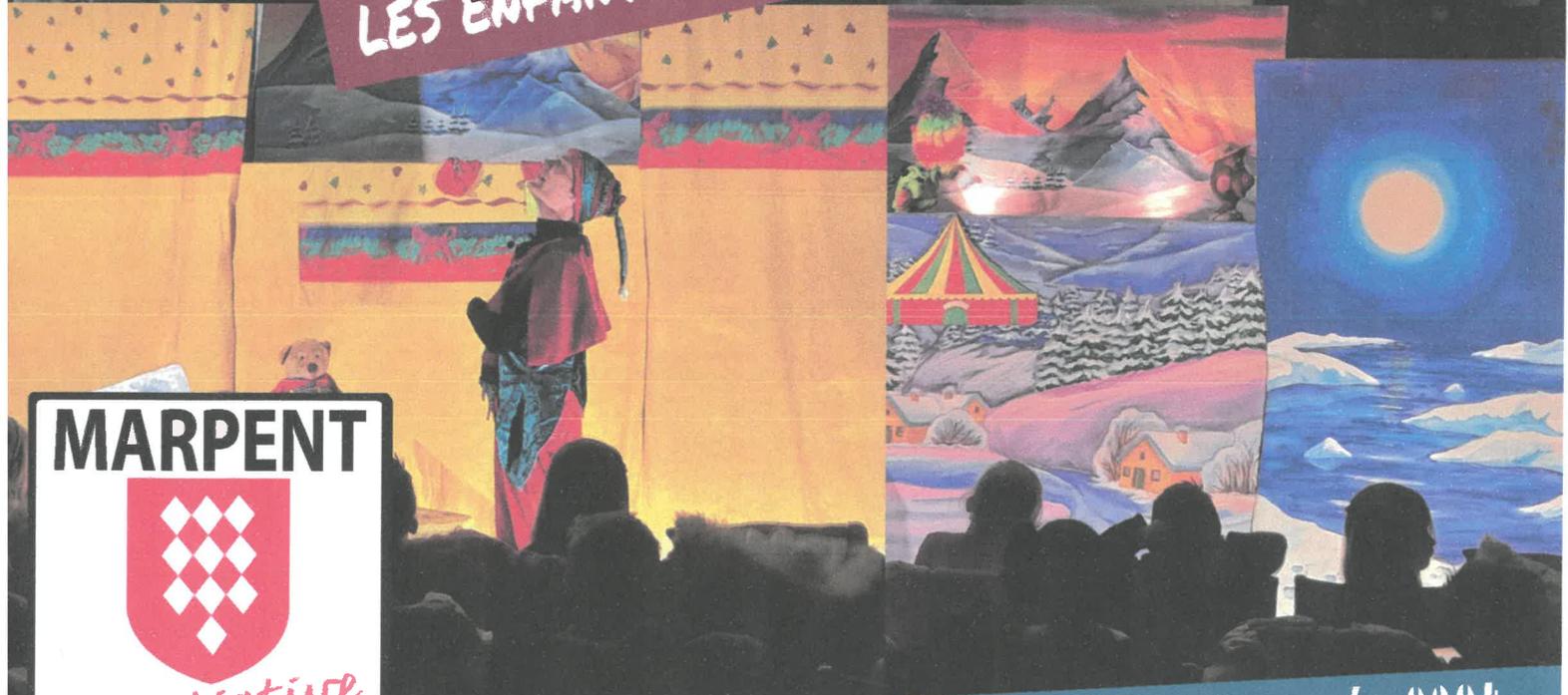


Le Marpiniot

n°365 / Janvier 2024



SPECTACLES DE FIN D'ANNEE POUR
LES ENFANTS DU GROUPE SCOLAIRE



MARPENT



*L'initiative
en actions*

La municipalité vous souhaite une bonne année 2024

SOMMAIRE

Edito du Maire	Page 2
Retour en images	Page 3
Rétrospectives 2023	Page 6
Projets 2024	Page 7
Actualités	Page 7
Vie économique	Page 8
Les aînés	Page 9
Médiathèque	Page 9
Evènementiel	Page 10
La Jeunesse	Page 10
Histoire et Patrimoine	Page 10
Etat civil	Page 11
Tribune	Page 11
L'agenda	Page 12

Édito

Chères Marpentoises,
Chers Marpentois,



L'ancienne école des garçons était devenue depuis trois décennies La Maison des Associations.

Au fil du temps, certaines sont disparues, d'autres n'avaient plus une vie qui justifiait la mise à disposition permanente d'un local, d'autres enfin se sont délocalisées dans des bâtiments plus adaptés à leurs besoins.

Au fur et à mesure de ces évolutions, l'idée a émergé de positionner ce bâtiment dans une vocation artistique.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, on y trouve au rez-de-chaussée l'Association Marpentoise Loisirs et Culture (peinture, poterie, couture), et à l'étage l'Ecole de musique de l'Harmonie, Rock in Progress et Salut l'artiste.

Rock in Progress propose des cours de guitare et batterie, de clavier et de chants. Quant à l'association « Salut l'Artiste », elle accueille des groupes musicaux pour les accompagner sur des projets en mettant à leur disposition du matériel et des conseils. Trois groupes comme « Pascal Matot Music », « Mission Girius », « Troubledose » et « Soloman » forment le noyau de cette communauté musicale qui, au passage, apporte son aide logistique à la municipalité pour des spectacles.

La Maison des Associations, désormais appelée « Passion d'Arts », vient donc utilement compléter l'éventail communal de l'offre associative qui nous est si précieuse.

Celle-ci, en effet, se révèle souvent source de découvertes multiples et de rencontres fraternelles, tout ce que je vous souhaite et de tout cœur pour cette année 2024 !

Votre Maire

Jean-Marie Allain

Directeur de publication :
Jean-Marie ALLAIN

Responsable de la rédaction :
Ludovic DAMIENS

Responsables du comité de relecture :
Bruno LEGROS

Photo de couverture :
Ludovic DAMIENS

Impression et tirage :
Imprimerie Roué Jeumont,
1400 exemplaires

Distribution : Les élus

Prochaine parution : Avril 2024

MAIRIE DE MARPENT

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Le mercredi de 8h30 à 12h00
Le samedi de 11h00 à 12h00

Tél : 03 27 39 63 41

mairiedemarpent@gmail.com

www.marpent.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

- Cadre de vie -

Ludovic DAMIENS, adjoint au
cadre de vie et communication
assure sa permanence le samedi
de 10h à 12h SUR RENDEZ-VOUS,
en mairie ou dans votre quartier.

- Logement -

Mme Alda DELPLANCHE assure sa
permanence SUR RENDEZ-VOUS



Retour en images

1. Assemblée Générale de l'Amicale des Ecoles de Marpent dans tous ses éclats»
Restaurant Scolaire
Cyclos-Randonneurs

3. Animation à la Médiathèque l'Oiseau Lyre

2. Spectacle à l'auditorium «Le rire
4. Halloween au
6. Assemblée générale des



MEDIATHEQUE

L'oiseau Lyre

Horaires d'ouverture
de la bibliothèque et espace
multimédia - période scolaire

Mercredi : 10h-12h / 14h-17h
Vendredi : 14h à 16h00
Samedi : 10h-12h

MEDIATHEQUE

L'oiseau Lyre

Horaires d'ouverture
de la bibliothèque et espace
multimédia - période de
vacances scolaires

Mercredi : 14h-17h
Samedi : 10h-12h

BUREAU DE POSTE

Horaires d'ouverture

Mardi 9h00 - 12h00
Mercredi 9h00 - 12h00
Jeudi 9h00 - 12h00
Vendredi 9h00 - 12h00
Samedi 9h00 - 12h00

Relève du courrier à 12h00.

Ces horaires sont susceptibles
d'évolution chaque semaine.

7. Mise en peinture de la façade des 10 et 10bis rue de la Mairie 8. Assemblée générale de l'association Salut l'Artiste
 9. Halloween avec les enfants de l'accueil de loisirs 10. Réunion de présentation du conseil des jeunes aux enfants du Groupe Scolaire
 11. Recueillement sur les Carrés Militaires le 1er novembre 12. Réunion «Réussir notre Sambre»
 13. Animation Self-défense par le CLIC Val de Sambre



7



8



9



10



11



12



13

CONTACTER LA C.A.M.V.S.

Le numéro vert 0800 306 573 (appel gratuit depuis un poste fixe) est mis en place par la C.A.M.V.S. afin de vous permettre d'accéder aux différents services et d'y préciser votre demande

Pôle accueil de la C.A.M.V.S.
18 rue du 145ème Régiment
d'Infanterie
59600 Maubeuge

Accueil : 03 27 53 01 00

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

DÉCHETTERIE

1256 Rue du Maréchal Leclerc,
59460 Jeumont

Horaires jusqu'au 31/03/2024

lundi : 13h30-17h00
 Mardi : 8h30-12h00 et 13h30-17h00
 Mercredi : 8h30-12h00 et 13h30-17h00
 Jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-17h00
 Vendredi : 8h30-17h00
 Samedi : 8h30-17h00
 Dimanche : 8h30-12h00

DECHETS

Déchets ménagers et recyclables
chaque mardi

Veillez à rentrer vos contenants après la collecte

Déchets verts

Contactez AGIIE Par téléphone : 06 77 39 53 41 (Numéro accessible du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h) ou 06 73 55 11 81 (Numéro accessible le lundi de 9h à 12h)
 Par email : dechetsverts@gessa.fr

14. Cérémonie commémorative du 11 novembre générale de l'association Loisirs et Culture Jeunes Archers de la Sambre l'Artiste

15. Concert «Misa Tango» à l'église

16. Assemblée

17. Sainte Cécile de l'Harmonie Communale

18. Goûter de Noël des

19. Marché de Noël des Amis du Moulin

20. Soirée de l'association Salut



14



15



16



17



18



19



20



PHARMACIE DE GARDE

Connectez-vous au site Internet www.servigardes.fr ou appelez le 0.825.74.20.30 (0.15€ la minute) pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre résidence. Pour Marpent, il faut impérativement se rendre au commissariat de Jeumont situé Boulevard de Lessines (Tél : 03.27.39.95.50)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Madame ROBERT reçoit sur rendez-vous les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Tél : 03 27 39 63 41

ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous le mercredi matin en mairie

Pour prendre rendez-vous, Contactez le 03 59 73 14 00

ou directement à la Maison Nord Solidarités résidence Jean Mossay boulevard Pasteur BP 90243 - Cedex 59607 Maubeuge



Rétrospective rapide 2023

Cadre de Vie & Travaux

- ✓ Aménagement de la cour des ateliers municipaux,
- ✓ Mise en peinture du local des joueurs de cartes,
- ✓ Mise en peinture du préau de la cour du haut de l'école primaire,
- ✓ Travaux de continuité piétonne rue de la Mairie,
- ✓ Réparation de plusieurs trottoirs de la commune dans le cadre de la continuité piétonne,
- ✓ Elagage des marronniers de la Place Communale,
- ✓ Mise en peinture du hall de la Mairie,
- ✓ Mise en accessibilité de la Maison de la petite enfance,
- ✓ Réfection de la voirie de la rue Marceau,
- ✓ Réfection de la voirie de la rue Albert Camus,
- ✓ Mise en peinture de la façade des 10 et 10bis rue de la Mairie,
- ✓ Démolition d'un garage communal rue de la Marbrerie,
- ✓ Création d'un parking rue du 8 mai 1945,
- ✓ Mise en peinture de la fontaine du Parc Vannoppen,
- ✓ Remplacement des menuiseries des salles Simone Schwartz et Albert Hannequart,
- ✓ Création d'un deuxième bac de saut en longueur au Stade du Bel Air,
- ✓ Mise en peinture des salles de l'école de musique,
- ✓ Mise en conformité du Stade du Bel Air à la suite de la montée en Régionale 1 des Séniors A,
- ✓ Mise en place de l'éco-pâturage à la cité cheminote,
- ✓ Aménagement d'un nouveau local pour l'association des Cyclos-Randonneurs,
- ✓ Mise en peinture du dortoir de l'Ecole Maternelle,
- ✓ Nettoyage et mise en peinture de la grimpe,

La Jeunesse

- ✓ Maintien des activités : chéquiers «Pass Loisirs» pour les jeunes de 6 à 18 ans, Centres de Loisirs, AEPS, ...
- ✓ Organisation d'animations à la Médiathèque,
- ✓ Extension de l'Ecole Maternelle par la création d'une cinquième classe,
- ✓ Implantation d'un City-Stade au Parc Vannoppen,
- ✓ Participation d'une semaine à la mer avec le Lions Club,

Les Aînés

- ✓ Multiples visites et interventions de la Brigade Vermeil,
- ✓ Maintien des activités : ciné des aînés, distribution de 495 colis de fin d'année, repas mensuels et annuel,
- ✓ Distribution de cadeaux de fin d'année pour les résidents de Samara, Schweitzer et Ages et Vie,

Culture et Evènementiel

- ✓ Maintien des activités : animations médiathèque, fête de la musique, concerts, Festi-Kiosque, brocantes,
- ✓ Organisation de la journée du patrimoine le 17 septembre,
- ✓ Organisation de la 1ère nuit de la lecture,
- ✓ Organisation de la 2ème fête des Lampions,

Commerces et services à la population

- ✓ Transformation du local commercial du 10bis rue de la Mairie pour y accueillir une ongleserie,

PERMANENCE DU CLIC

EN MAIRIE

CLIC, le guide des aides pour les aînés.
Permanence le jeudi de 14h00 à 16h30
sur rendez-vous

Téléphone : 03 27 56 16 44

A.S.V.P.

Notre Agent de Surveillance
de la Voie Publique (ASVP)
reçoit sur rendez-vous.

Pour fixer votre Rendez-vous,
vous pouvez contacter la mairie
aux heures d'ouverture.

Tél : 03 27 39 63 41

EXACODE

Passez l'examen du code de la
route à la mairie avec EXACODE.

Rendez-vous sur le site exacode.fr
et réservez votre séance !



Des projets pour 2024

- 🔗 Démarrage du chantier de construction du lotissement «Les Terrasses»,
- 🔗 Aménagement de la rue Victor Hugo avec chicanes et places de stationnement (vitesse et continuité piétonne),
- 🔗 Etude de performance énergétique de la salle polyvalente et de l'auditorium,
- 🔗 Aménagement du haut de la rue Roger Salengro avec des chicanes et renforcement de la signalisation,
- 🔗 Implantation de la vidéoprotection Place Communale, Parc Vannoppen et Plage Verte,
- 🔗 Installation d'un chauffage dans l'Auditorium Jacques ROUGEFORT,
- 🔗 Travaux d'aménagement de la Plage Verte,
- 🔗 Acquisition et aménagement de PROXI,
- 🔗 Construction par le CCAS de deux logements rue de l'énergie,
- 🔗 Mise en oeuvre du plan façades avec accompagnement des Marpentois volontaires,
- 🔗 Implantation d'un sanitaire écologique pour personnes en situation de handicap au stade du Bel Air,
- 🔗 Aménagement de la rue Jean-Marie Carion avec chicanes et places de stationnement (vitesse et continuité piétonne),
- 🔗 Mise en oeuvre du Fonds d'Appui des Territoires Innovants Seniors «Les bancs du bourg, facteur de mobilité pour les aînés»,



Actualités

TRI DES BIODÉCHETS

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers. C'est à la collectivité disposant de la compétence « collecte des déchets », sur un territoire qu'il revient d'organiser la mise en place de ce tri à la source des biodéchets pour les citoyens. Nous concernant, c'est la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre qui dispose de cette compétence.

En pratique, quels sont les biodéchets à traiter ? : les déchets verts (tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies), les déchets alimentaires (restes de repas ou de préparation de repas ou produits périmés non consommés). Composter chez soi est un moyen simple de revaloriser ses déchets de jardin et de cuisine afin d'améliorer la qualité et la fertilité du sol : 75% de vos déchets verts peuvent ainsi être réduits en compost !

Aide pour l'acquisition d'un composteur :

En vous rendant Pôle Accueil de la CAMVS (18 rue du 145 Régiment d'Infanterie – 59600 Maubeuge) et en apportant la preuve d'achat d'un composteur en bois ainsi qu'un justificatif de domicile, vous serez remboursé de 50% du montant de l'achat à concurrence de 40€ maximum par composteur, dans la limite de 3 composteurs par foyer.

Cette nouvelle procédure aura l'avantage de vous permettre de choisir le modèle qui vous conviendra le mieux !



MÉDAILLE DE CITOYEN D'HONNEUR

A l'occasion de la cérémonie des vœux, M. André HUART s'est vu remettre la médaille de citoyen d'honneur de la commune. Cette médaille est venue reconnaître le travail mené par M. HUART depuis de très longues années en faveur de la connaissance historique de Marpent et qui a notamment fait l'objet de deux ouvrages fort utiles pour celles et ceux qui s'intéressent au passé de notre commune.

CRÉATION D'UN CLUB DE CANOË

Avec l'ouverture de la Plage Verte, la commune va créer un Club de canoë, encadré par une éducatrice sportive diplômée d'Etat. Toute personne intéressée, et sachant nager, peut se faire connaître en mairie et sera conviée pour la réunion de présentation.



TRAVAUX RUE VICTOR HUGO

La rue Victor Hugo était sujette à de fréquentes fuites de gaz de la canalisation défectueuse qui se trouve sous le trottoir. Pour des raisons pratiques, la nouvelle canalisation se trouve maintenant sous la chaussée, proche de la conduite d'eau. Le chantier initial prévoyait l'ouverture d'une niche devant chaque point de distribution et la nouvelle canalisation devait être déployée en souterrain par carottage de niche en niche. Généralement, dans ce cas de figure, les ouvriers peuvent réaliser ce travail à raison de 60 mètres par jour. Le changement de procédé les a contraints à réaliser 15 mètres par semaine, amenant le responsable de chantier GRDF à mettre en place une deuxième équipe pour accélérer les travaux. Lorsque la canalisation principale sera en place et la tranchée refermée, GRDF procédera aux raccordements des points de distribution devant les habitations concernées (à raison de 10 par jour pour éviter de bloquer toute la rue). Des automobilistes ont parfois exprimé leur mécontentement en raison des feux de circulation, oubliant que ce chantier visait à éviter les explosions et que les entreprises ne décident pas de ce qu'il y a dans le sous-sol. Toute notre gratitude aux riverains pour leur patience et leur compréhension. Le maire a néanmoins saisi par lettre M. Frédéric JOACHIM, notre interlocuteur GRDF pour lui signaler ces compréhensibles mécontentements et sur l'absence de concertation de l'entreprise VERBRAEKEN avec les élus. Une rencontre avec M. JOACHIM est prévue fin janvier.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

Le règlement sanitaire départemental rend obligatoire le ramonage annuel des conduits de cheminée afin de réduire les risques d'intoxication au monoxyde de carbone. Votre assurance l'exigera en cas de sinistre causé par un feu de cheminée.

RUCHES

La Direction Départementale de la protection des populations du Ministère de l'Agriculture demande à chaque propriétaire de ruches de se faire connaître pour le recensement de celles-ci.



DÉJECTIONS CANINES

Sur la voie publique, tout propriétaire de chien doit être en possession d'un sac et bien entendu s'en servir pour ramasser les déjections de son animal, au risque de se voir verbaliser.

EPISODE NEIGEUX DES 18 ET 19 JANVIER

La survenue de la neige et du gel des 18 et 19 janvier ont suscité de très nombreux appels en mairie. Le déneigement et le salage des axes principaux de la ville ont été réalisés durant les deux jours à partir de 4h30. Ces opérations ont été menées conjointement par les services du Département, de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre et les services techniques de la commune. Nos agents techniques ont utilisé plus de 9 tonnes de sel pour traiter les voiries, dites, d'intérêt communal. Malheureusement les conditions météorologiques ont ralenti l'action du sel sur l'épaisse couche de neige et de glace. Pour éviter la pénurie de sel, la priorité a ensuite été donnée aux écoles et aux axes à grande circulation. Nous remercions nos agents techniques et administratifs pour leur réactivité



Vie économique

« ATHEKA TATTOO SHOP »

Le tatoueur qui était situé rue de la république vient de déménager. Vous pouvez dorénavant le retrouver dans le local situé au 87 rue Victor Hugo.

« I FIX MY PC »

Antoine POULET nous informe de la reprise des activités de sa société I FIX MY PC. Cette entreprise consiste à réparer les ordinateurs fixes et portables, dépannage à domicile et création d'ordinateurs selon les besoins. Tel : 07.69.83.44.18



Les aînés

DISTRIBUTION DU COLIS DES AÎNÉS

Le 14 décembre dernier, 495 colis de Noël ont été distribués à nos aînés de 65 ans et plus, pour la plupart à la salle polyvalente, et pour certains à domicile. 100 personnes ont plus de 80 ans et une personne a plus de 97 ans.



NOCES D'OR ET DE DIAMANT

Vous totaliserez 50 ou 60 ans de vie commune en 2024 ? Si souhaitez une cérémonie en mairie, n'hésitez pas à nous signaler cet heureux évènement

REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

Vous êtes une personne isolée et vulnérable ? N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie pour nous communiquer vos coordonnées



REPAS MENSUEL DES AÎNÉS

Plusieurs fois par an, nos aînés ont l'opportunité de se retrouver en salle polyvalente pour passer un moment convivial. Ce repas, au tarif de 3€20 (boissons non comprises), mis en place en 2020, rassemblait 5 personnes. Aujourd'hui, c'est 19 personnes qui partagent régulièrement ce moment. Les prochaines dates : 13 février, 12 mars, 9 avril (inscriptions en Mairie)

DISTRIBUTION DE CADEAUX DE NOËL AUX COLOCATAIRES D'ÂGES & VIE, AUX RESIDENTS DE L'EHPAD SAMARA ET AUX MARPENTOIS DE L'HOPITAL SCHWEITZER



La Médiathèque

CRÉATION DU PRIX LITTÉRAIRE «L'OISEAU LYRE»

Le Conseil municipal a voté en novembre la création d'un prix L'Oiseau-Lyre des auteurs de la Sambre-Avesnois. L'objectif de ce prix est de promouvoir la lecture et la création littéraire en aidant les auteurs locaux à se faire connaître et en valorisant leur travail. Mis en œuvre par la médiathèque de Marpent, il décernera, en septembre 2024, le prix du meilleur auteur local. Les œuvres pourront être empruntées en bibliothèque après remise du prix. Les livres présentés seront lus par un jury composé de lecteurs et des membres du Conseil de gestion de la médiathèque.

Outre le prix, le lauréat bénéficiera d'un achat, par la municipalité, de cinquante exemplaires de son ouvrage. Ceux-ci seront offerts aux personnes engagées dans notre commune ou aux personnalités de passage.

Vous êtes Marpentois et aimez lire ? Rejoignez les membres du jury ! Participez avec nous à la lecture de l'ensemble des œuvres présentées et votez pour votre livre préféré !



Évènementiel

NUIT DE LA LECTURE

A la suite des conditions météorologiques des 18 et 19 janvier, la nuit de la lecture initialement prévue le 20 janvier a dû être reportée.

Nous vous attendons nombreux le **Samedi 3 février à 18h00** dans l'auditorium Jacques ROUGFORT pour l'évènement. Cette soirée sera l'occasion d'écouter des poèmes (Eluard, Verlaine, Maram Al-Masri...), des contes (Perrault, Voltaire...), des textes de chanson (Ouvrard, Bécaud...), des séquences théâtrales (Edmond Rostand), avec, en intermède, des percussions corporelles proposées par les jeunes de l'Ecole de Musique. Les textes seront lus et mis en scène par des volontaires de la médiathèque « L'Oiseau - Lyre ». Cette soirée se terminera par le partage d'une soupe à l'oignon.



La Jeunesse

VISITE DU PÈRE NOËL AUX ENFANTS DU GROUPE SCOLAIRE



Histoire et Patrimoine

Marpent l'école des garçons



1848, 1949, 1955, 2001 ... Ces dates vous parlent ?

1848 : Construction d'une école des garçons au Rez de chaussée et d'une salle des fêtes à l'étage.

1949 : La salle des fêtes située au-dessus des salles de classe présente un risque d'effondrement du plancher et de blesser grièvement les élèves. Il est alors décidé de construire une nouvelle salle des fêtes.

1955 : Inauguration de l'école des garçons rénovée et aménagée avec trois nouvelles classes à l'étage

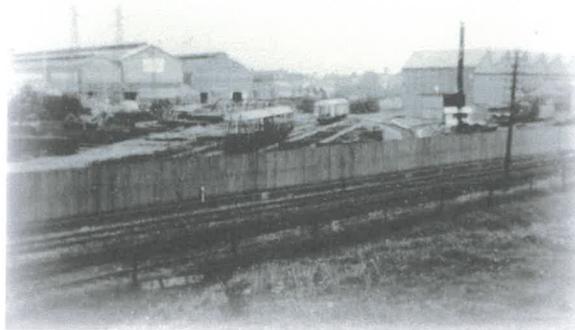
2001 : Le bâtiment prend le nom de « Maison des Associations » même si celui-ci hébergeait déjà des associations depuis la construction de l'école Mixte.

Ce patrimoine Marpentois, successivement Ecole des Garçons, Salle des Fêtes et Maison des Associations, n'a cessé d'évoluer au fil du temps et occupe aujourd'hui une place importante dans le développement de nos associations.



REMERCIEMENTS

Tous nos remerciements à Mme LÉBOUCQ pour le don de cette photo d'un aperçu de l'entreprise marpentoise Baume-Marpent qui marqué l'histoire industrielle de notre commune.



ÉTAT CIVIL

(La mention d'état civil n'est possible qu'avec l'accord préalable de la famille concernée)

Naissances :

KETTOUCHE Ezna, 8/11/2023
DRIGUET Tiago, 04/12/2023

Décès :

THÉBAULT Robert, 15/07/1932 - 04/10/2023
POULET Jean, 13/07/1936 - 11/10/2023
PATTÉ Jean-Pold, 14/06/1939 - 30/10/2023
POYART veuve PÉCHER Ghislaine, 04/08/1935 - 01/11/2023
HANNECART Didier, 25/11/1957 - 09/11/2023



TRIBUNES

Groupe de la majorité Marpent Passionnément



Chères Marpentoises, Chers Marpentois,
Le Président de l'Agglomération propose de transformer les 80 hectares de l'aérodrome de la Salmagne en zone d'entreprises, espérant attirer des milliers d'emplois.

Nous avons, avec d'autres élus (Vieux-Reng, Recquignies, Rousies, Beaufort, Mairieux, Boussières, Bettignies notamment), exprimé notre désaccord avec un procédé critiquable à maints égards.

Les élus ont appris ce projet par la presse et ne disposaient, le jour du vote, d'aucune pièce écrite, le potentiel de friches connectées au ferroviaire n'a pas été étudié, la proximité du captage d'eau potable de Vieux-Reng dont la qualité de l'eau est précaire, présente un risque environnemental, au point que les belges ont préféré fermer le leur, les 50 ha de la zone Géothermia de Mons restent vides depuis six ans...

Même si c'est tout à l'honneur des élus que de vouloir se battre pour l'emploi, il n'est pas pertinent de se prononcer sans avoir préalablement démontré de façon impartiale les avantages et les inconvénients de chaque site.

Une décision raisonnable s'appuie sur la démonstration, pas sur la précipitation.

Tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2024 !

Groupe de l'opposition Ensemble Pour Marpent



Chères Marpentoises, Chers Marpentois,
Comme chaque année, la commune a été illuminée à l'occasion des fêtes de fin d'année. Un renouvellement des décorations a été réalisé mais il faut reconnaître que toute la ville n'est pas illuminée. Même les alentours de l'école n'ont pas eu droit à leur illumination. Quel dommage pour nos écoliers ! Par contre, le 16 janvier, les illuminations étaient encore allumées. L'an prochain, peut-être faudra-t-il être un peu plus attentif à la planète, et aux consignes en vigueur au sein de l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre.

Par ailleurs, les trottoirs sont-ils devenus des crottoirs ? Malgré l'arrêté municipal existant, leur propreté laisse de nouveau à désirer. Alors une question se pose : la responsabilité de ce laisser-aller incombe-t-elle à la commune ou aux propriétaires de chiens ?

Quoi qu'il en soit, nous restons à votre disposition et vous souhaitons une belle et douce année dans une commune agréable, où règne le bien-vivre ensemble et dans laquelle, il faut le reconnaître, des aménagements annoncés seront appréciés.

L'Agenda

SAMEDI 10 FÉVRIER

REPAS DU GROUPE SCOLAIRE
SALLE POLYVALENTE

MARDI 13 FÉVRIER

REPAS MENSUEL DES AINÉS
A LA SALLE POLYVALENTE

**SAMEDI 17 FÉVRIER
20H00**

PIECE DE THEATRE «L'HÉRITAGE
DIABOLIQUE DE TATA ODETTE»
A L'AUDITORIUM

DIMANCHE 18 FÉVRIER

LOTO DU FC MARPENT
SALLE POLYVALENTE

SAMEDI 24 FÉVRIER

SOIRÉE DANSANTE
DU FC MARPENT
SALLE POLYVALENTE

SAMEDI 9 MARS

SOIRÉE BAVAROISE
DE L'HARMONIE
SALLE POLYVALENTE

MARDI 12 MARS

REPAS MENSUEL DES AINÉS
A LA SALLE POLYVALENTE

SAMEDI 16 MARS

SOIRÉE DES COPAINS D'ANTAN
A LA SALLE POLYVALENTE

DIMANCHE 31 MARS

CHASSE A L'OEUF PAR
L'AMICALE DES ECOLES
AU PARC VANNOPPEN

**SAMEDI 6 AVRIL
20H00**

PIECE DE THEATRE
«CAMÉRA GLACÉE»
A L'AUDITORIUM

DIMANCHE 7 AVRIL

LOTO DU FC MARPENT
SALLE POLYVALENTE

MARDI 9 AVRIL

REPAS MENSUEL DES AINÉS
A LA SALLE POLYVALENTE

SAMEDI 20 AVRIL

SOIRÉE DES COPAINS D'ANTAN
A LA SALLE POLYVALENTE

DIMANCHE 28 AVRIL

BROCANTE DE PRINTEMPS PAR
L'AMICALE DU PERSONNEL
PLACE COMMUNALE



Plus d'informations sur le site de la ville :

www.marpent.fr

ou sur la page facebook officielle :

<https://www.facebook.com/Marpent.InitiativeEnActions/>